

# RÉFÉRENTIEL DES COÛTS



## COÛT DE GESTION DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

À LA RÉUNION

ÉDITION  
**2022**

DONNÉES 2020



# Table des matières

INTRODUCTION .....	5
Tous flux .....	7
Les ordures ménagères résiduelles (OMR).....	8
Le verre .....	9
Les Papiers et Emballages Hors Verres (PEHV) .....	10
Les déchèteries .....	11
Les autres flux .....	13
Synthèse .....	15





# INTRODUCTION

## La méthodologie

Le présent référentiel se base sur l'analyse des matrices des coûts remplies par les 5 collectivités ayant la compétence collecte et les 2 syndicats mixtes de traitement des déchets pour l'année 2020. L'ensemble de la population de l'île est couverte par une matrice des coûts.

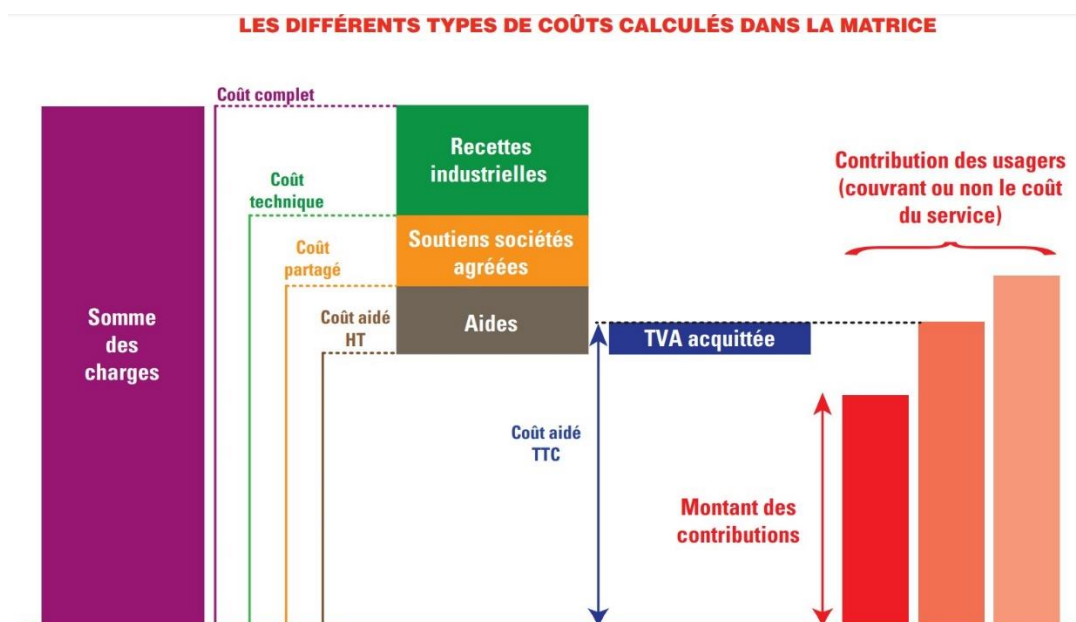
En 2022, l'Observatoire Réunionnais des Déchets publie pour la première fois un référentiel des coûts, qui permet de comparer les collectivités entre elles et à la moyenne métropolitaine des matrices des coûts 2018, en attendant la publication du référentiel DROM-COM.

## Les principaux chiffres

Critères (unités)	Données du référentiel de La Réunion				Evolution 2019/2020	Données issues du référentiel national sur les matrices 2018
	(moyenne pondérée)					
	2017	2018	2019	2020		
Coût aidé (€HT/hab.)	161 €	167 €	171 €	169 €	-2 %	98 €
Coût aidé (€TTC/hab..)		170 €	173 €	171 €		
TEOM (€/hab.)		151 €	156 €	160 €	2 %	-
Redevance spéciale et facturation usagers (€/hab.)		4 €	4 €	5 €	13 %	-
Taux de couverture TTC par le financement (%)	91 %	91 %	92 %	96 %	4 %	103 %
Quantité de DMA (kg/hab.)	591	649	603	625,0	4 %	543



## Explication de la matrice des coûts



La matrice des coûts est une méthode standard d'expression des charges et recettes des services déchets. Elle se base sur les données de la comptabilité avec des règles nationales (durées d'amortissement, intégration de charges de structure...) en s'adaptant aux diverses organisations retenues pour gérer les déchets (gestion en régie, en prestation, compétence traitement déléguée à un syndicat...).

Pour en savoir plus, se reporter aux ressources mises à disposition par l'ADEME sur <https://www.optigede.ademe.fr/couts-dechets-menagers>.

### Lexique :

RS : Redevance Spéciale Redevance pour l'enlèvement des déchets assimilés ne provenant pas des ménages.

SPGD Service public de gestion des déchets

Taux de couverture du coût TTC : C'est le rapport entre le coût aidé en €TTC sur les contributions des collectivités (cumulant TEOM, RS et contributions des collectivités).

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

### Données d'entrée des matrices

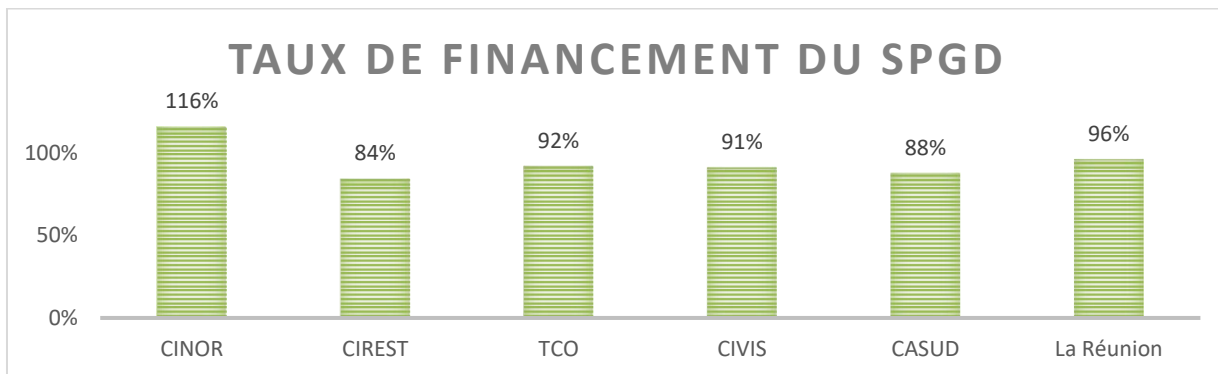
<b>2020</b>				
	Population	Tonne de DMA collectées	Coût total aidé (€ HT)	Coût total aidé (€ TTC)
<b>CINOR</b>	207 487	128 168	35 621 501 €	36 380 432 €
<b>CIREST</b>	126 877	78 198	19 082 872 €	19 228 461 €
<b>TCO</b>	212 382	125 025	36 778 461 €	37 279 307 €
<b>CIVIS</b>	183 404	126 731	32 883 620 €	33 180 521 €
<b>CASUD</b>	130 598	79 805	20 682 542 €	20 915 654 €
<b>La Réunion</b>	860 748	537 927	145 048 996 €	146 984 374 €



# Tous flux

Afin de financer le service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD), les collectivités de La Réunion s'appuient sur la TEOM, la redevance spéciale et la facturation pouvant être faite ponctuellement à l'utilisateur sur des services spécifiques. L'ensemble de ces contributions permet de couvrir totalement ou en partie le

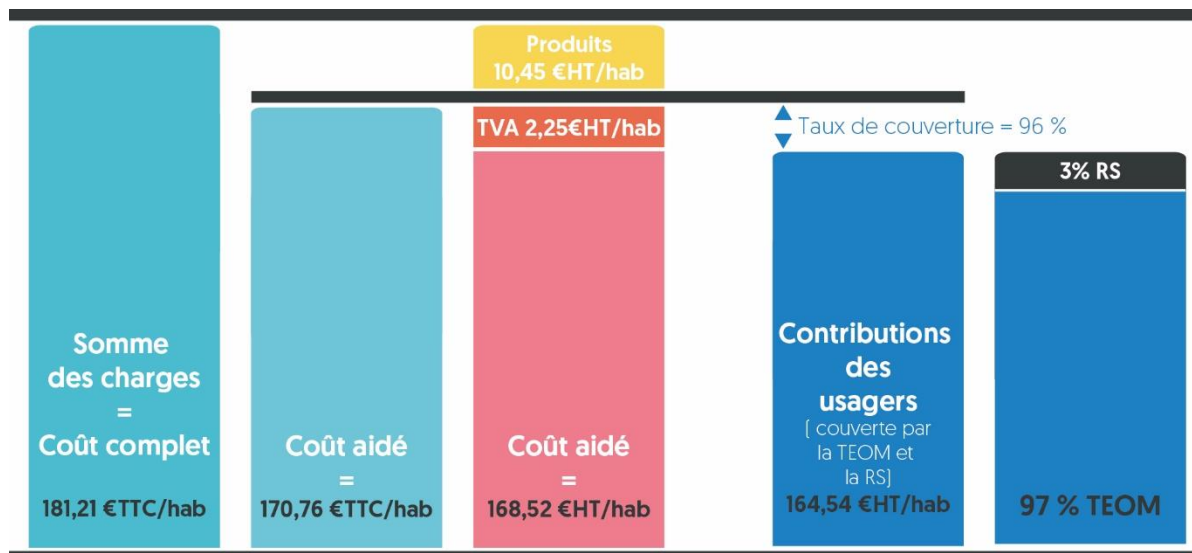
prix du service. A La Réunion le taux de couverture est en moyenne de 96% en 2020, mais fluctue entre les EPCI de l'île.



Le graphique ci-après synthétise les coûts des 5 collectivités de La Réunion à compétence collective, avec traitement délégué à 2 syndicats. Les 3 premières barres correspondent aux coûts du service de gestion des déchets : le coût résiduel à charge des usagers est en

moyenne de **171 € TTC/hab.**, dont **2,24 € de TVA** et déductions faites des 10,45 € HT de produits.

Les deux dernières barres représentent les contributions des usagers pour recouvrir ce coût soit en **moyenne 165 € TTC par habitant** composé à 97 % de la TEOM.



Produits = Recettes industrielles, soutiens sociétés agréées et aides

Sur La Réunion	Sur La Réunion	Sur La Réunion	Sur La Réunion
Coût complet (en € TTC)	Coût aidé (en € TTC)	Coût aidé (en € HT)	Contribution (en €)
<b>154 042 594,22</b>	<b>146 984 374,05</b>	<b>145 048 996,09</b>	<b>141 628 335,81</b>

Somme des matières des 5 collectivités à compétence collective et traitement

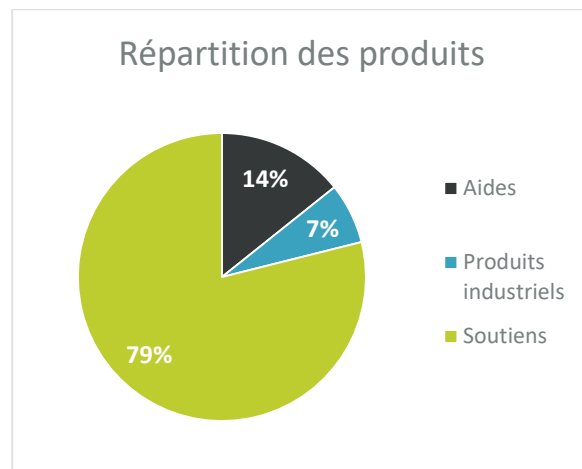
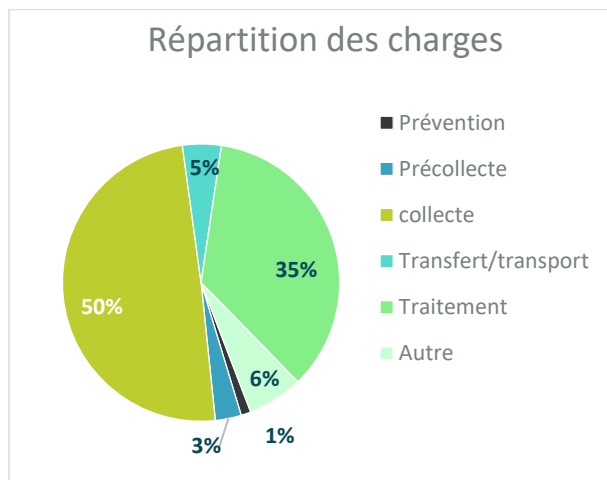


**860 748 Habitants**



A La Réunion, le coût aidé moyen en 2020 tous flux (soit l'intégralité des déchets ménagers et assimilés : DMA) est de **169€ HT par habitant et de 171€ TTC par habitant**.

Les différentes charges techniques et des produits se répartissent de la façon suivante :



La collecte des déchets, tous flux confondus, représente 50% des charges des collectivités.

+13 % par rapport au niveau national en 2018. Une augmentation expliquée en partie par le confinement qui a induit une plus grande production de DMA. Comparativement aux quantités de DMA collectées en France métropolitaine,

En 2020, ce sont **625 kg/hab. de DMA** qui ont été collectés à La Réunion, soit 3,6 % de plus qu'en 2019 et

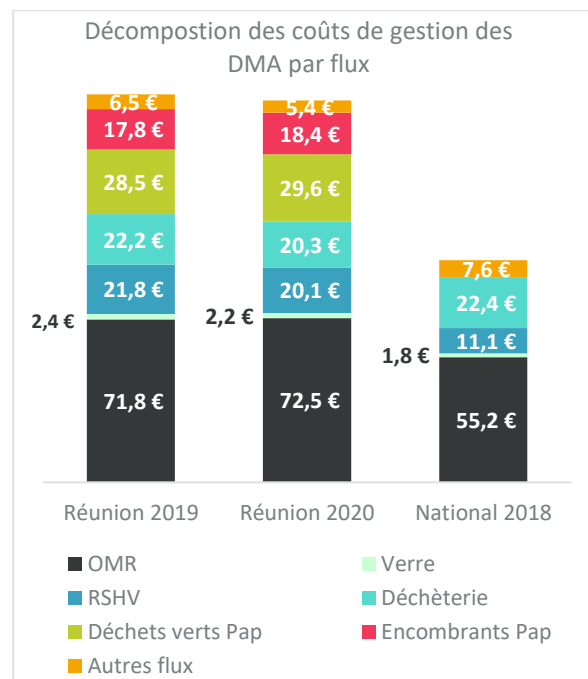
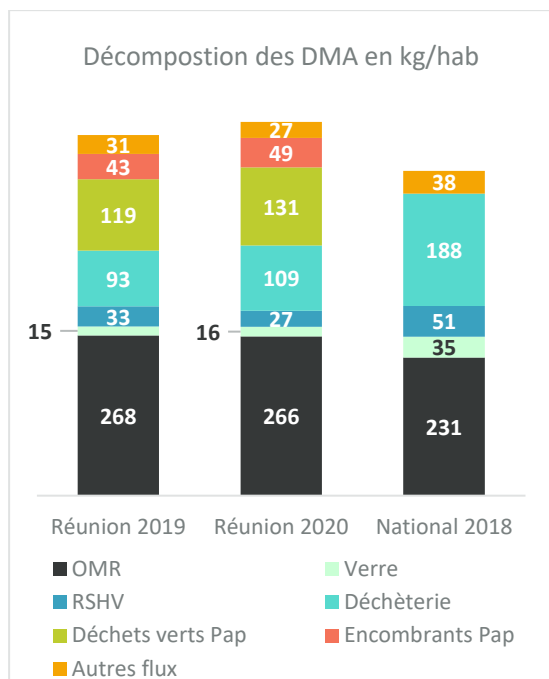
	Ratio (kg/hab.)							
	OMR	Verre	Recyclables sec hors verre	Déchèterie	Déchets verts en PaP	Encombrants en Pap	Autres flux	Total
<b>Réunion (2020)</b>	266	16	27	109	131	49	27	625
<b>Nationale (2018)</b>	231	35	51	188			38	543

	Coûts aidés (€HT/hab.)							
	OMR	Verre	RSHV	Déchèterie	Déchets verts (PaP)	Encombrants (Pap)	Autres flux	Total
<b>Réunion (2020)</b>	72,5 €	2,2 €	20,1 €	20,3 €	29,6 €	18,4 €	5,4 €	168,5 €
<b>Nationale (2018)</b>	55,2 €	1,8 €	11,1 €	22,4 €			7,6	98,0€

Des différences notables existent entre la répartition des coûts à La Réunion et au niveau national. En effet, en métropole, les 4 flux que sont les OMR, le verre, le RSHV et les déchèteries expliquent plus de 90% des coûts de la gestion des déchets, alors que ces mêmes

flux n'expliquent que 68% des coûts de gestion des DMA. Il faut y ajouter la gestion des flux de déchets verts et d'encombrants en porte à porte pour atteindre 96% des coûts.





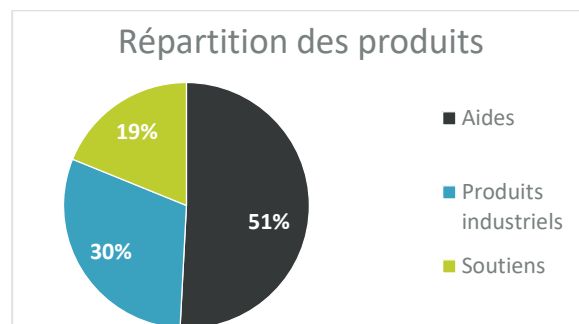
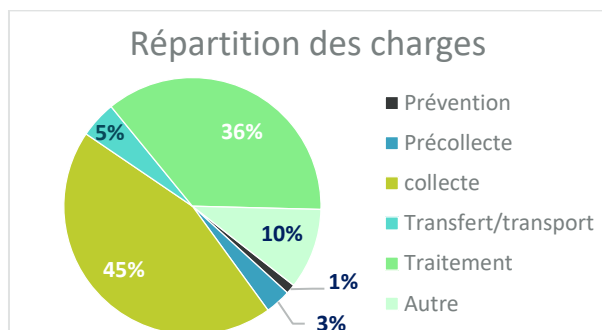
	KG/HAB.	€HT/HAB.)
<b>CIVIS</b>	691	179 €
<b>CINOR</b>	618	172 €
<b>CIREST</b>	616	150 €
<b>CASUD</b>	611	158 €
<b>TCO</b>	588	173 €

On remarque qu'à La Réunion, le coût de gestion augmente de manière corrélée au ratio de DMA collectés. Une collectivité de l'île ne suit pas ce schéma. Le coût gestion (€HT.hab.) du TCO se situe au-dessus de la moyenne locale, tout en affichant un ratio de déchets collectés par habitant le plus faible du territoire.



# Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

A La Réunion, le coût moyen aidé en 2020 pour la gestion des Ordures Ménagères Résiduelles était de **72 € pour un ratio de 266 kg/habitant**, soit -1,5 kg/hab. et + 0,64 €HT/hab. entre 2019 et 2020.



Données de la matrice des coûts				
	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	La population
CINOR	83	304	275	207 487
CIREST	60	221	272	126 877
TCO	72	265	270	212 382
CIVIS	70	255	276	183 404
CASUD	72	314	229	130 598
REUNION	73	272	266	860 748
REF NATIONALE 2018	55	235	231	

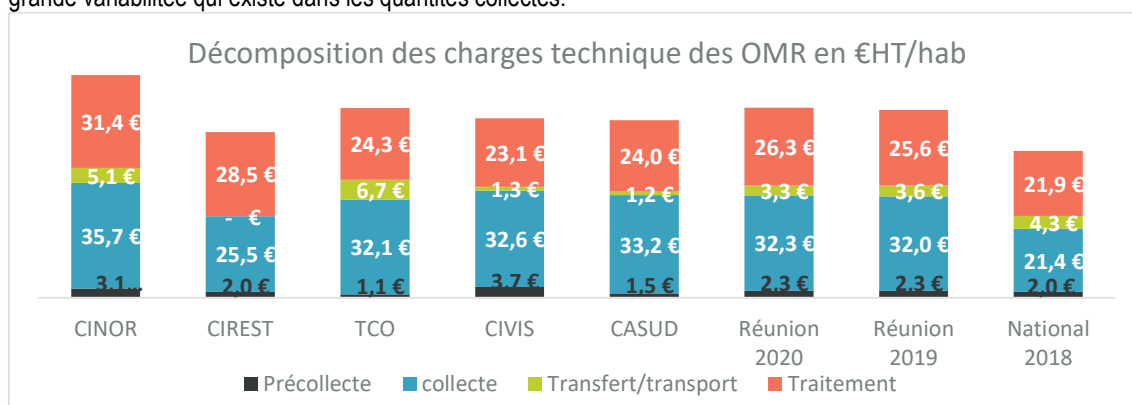
Le coût aidé en matière de gestion des OMR est plus élevé qu'en métropole, avec en moyenne un coût supérieur de 17,3 €HT/hab., soit environ un tiers de plus qu'en métropole.

De plus des écarts importants existent sur le territoire réunionnais, des écarts mini-maxi de 23 €HT/hab.. avec le territoire de la CINOR représentant les coûts aidés les plus importants (83,4 €HT/hab.)

Des écarts qui peuvent s'expliquer en partie par la grande variabilité qui existe dans les quantités collectées.

L'écart est de 46,7 kg/hab. entre le maxi représenté par la CIVIS (275,8 kg/hab.) et le mini 229,1 kg/hab. sur la territoire de la CASUD.

Enfin le niveau service impacte également le coût aidé. La CINOR qui affiche le coût aidé le plus important de l'île, est également la collectivité dont la fréquence de collecte est la plus importante, avec une moyenne de deux collecte OMR en porte à porte par semaine, contre une en moyenne pour le reste des intercommunalités de l'île.

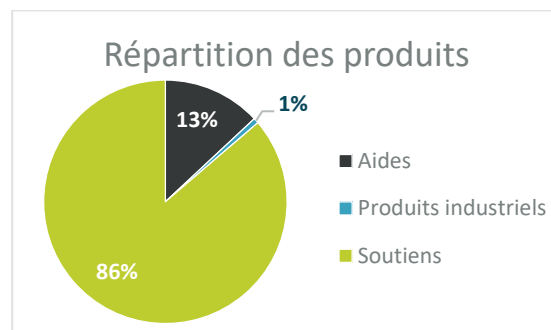
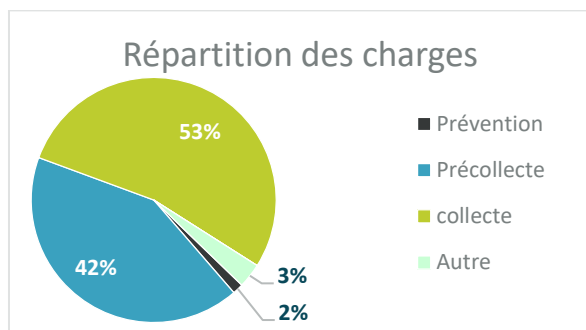


A La Réunion les charges de précollecte et de collecte sont en moyenne 30% supérieures qu'en métropole.



# Le verre

A La Réunion, le coût moyen aidé en 2020 pour la gestion du verre était de **2,2 € pour un ratio de 15,75 kg/hab.itant**, soit +0,46 kg/hab. et -0.24 €HT/hab. entre 2019 et 2020.



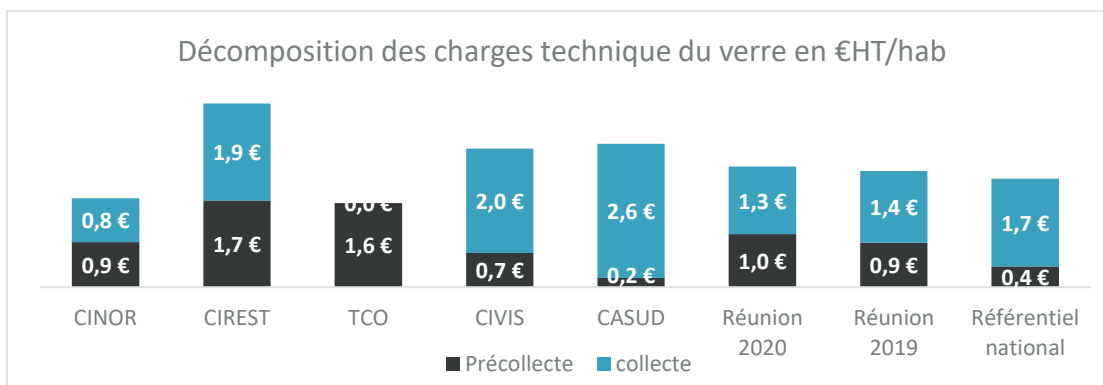
	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	La population
CINOR	1,8 €	135 €	13	205 275
CIREST	4,0 €	390 €	10	127 133
TCO	0,9 €	48 €	19	214 073
CIVIS	2,5 €	134,3 €	18	180 729
CASUD	2,9 €	181 €	16	130 153
Réunion	2,2 €	140 €	16	857 363
Réf national 2018	1,8 €	50 €	35	

Le coût aidé en €HT/hab. est près de 3 fois supérieur à La Réunion par rapport au coût aidé national moyen. Avec des écarts mini-maxi de 3,01€ sur le territoire réunionnais.

Si des fortes disparités existent en matière de coût aidé par habitant, ces dernières sont accentuées en regardant le coût aidé par tonne, avec des écarts pouvant atteindre 342,1 €HT/t. Ce coût à la tonne reste donc très supérieur au coût aidé national, de l'ordre de 3 à 8 fois plus, sauf pour une collectivité. Une non-optimisation du service et les quantités collectées faibles peuvent expliquer ces coûts nettement plus importants.

A La Réunion les quantités collectées fluctuent fortement entre les collectivités, du simple au double, avec un écart de 9 kg/hab. entre le mini et le maxi. Des quantités encore bien inférieures aux quantités nationales de 35 kg/hab..

En matière de niveau de service, l'ensemble des EPCI de l'île réalise la collecte des emballages en verre au travers de bornes d'apport volontaire disséminées sur leur territoire.

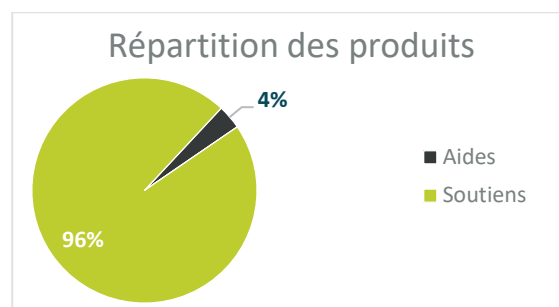
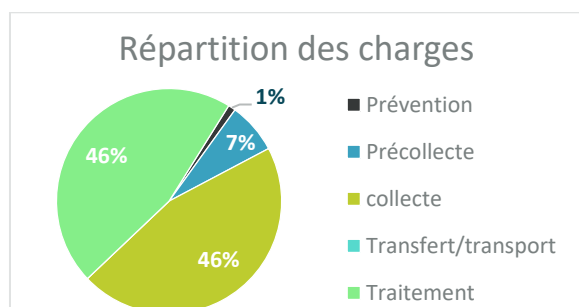


Le coût de la précollecte reste un élément majeur à la Réunion. En effet, celui-ci est en moyenne 2,5 fois plus

élevé qu'au niveau national, voir 4 fois supérieures pour certaines collectivités de l'île

## Les Papiers et Emballages Hors Verres (PEHV)

A La Réunion, le coût moyen aidé en 2020 pour la gestion du papier et emballage hors verre était de **20 € pour un ratio de 27 kg/habitant**, soit -6,30 kg/hab. et -1,66 €HT/hab. entre 2019 et 2020



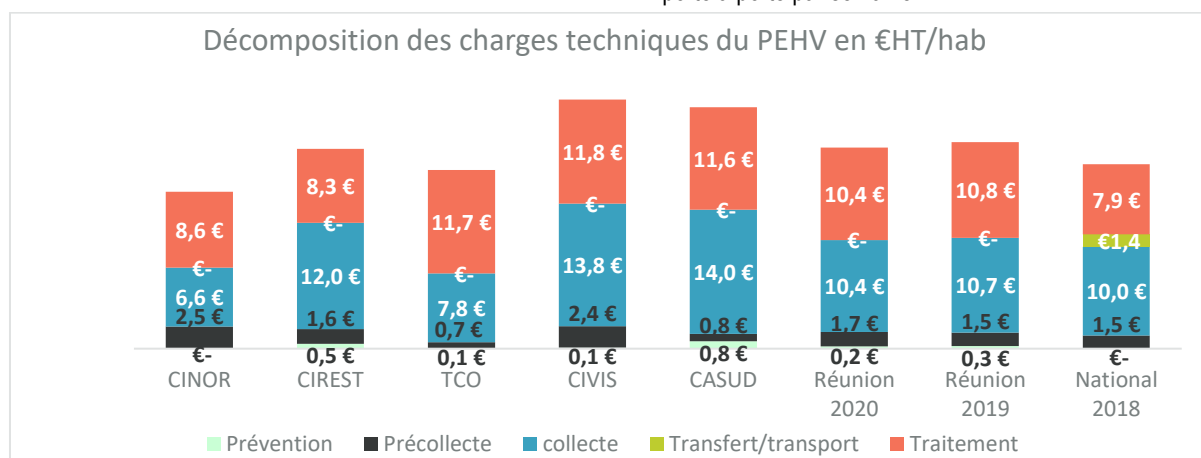
	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	Population
CINOR	20 €	727 €	27	207 487
CIREST	17 €	633 €	28	126 877
TCO	17 €	519 €	33	212 382
CIVIS	25 €	691 €	36	183 404
CASUD	22 €	5 589 €	4	130 598
Réunion	20 €	746 €	27,	860 748
Réf national 2018	11 €	218 €	51,	

Le coût aidé en €HT/hab. est à La Réunion 2 fois supérieur par rapport au coût aidé national PEHV. Des disparités existent entre les collectivités de l'île, avec un écart mini-maxi de 7,8 €HT/hab..

Les coûts aidés en matière de gestion des PEHV sont entre 1,5 et 2,2 fois supérieurs à La Réunion que la moyenne nationale.

En 2020, des écarts importants sont à noter en matière de ratio de collecte. Des écarts qui atteignent près de 30kg/hab.. Une situation exceptionnelle marquée par de faibles quantités de PEHV collectées sur le territoire de la CASUD. En moyenne, il est collecté près de 2 fois moins de PEHV à La Réunion qu'au niveau national.

En matière de niveau de service, l'ensemble des EPCI de La Réunion s'appuie sur une fréquence d'une collecte en porte à porte par semaine.



Le coût de la collecte est plus élevé que celui relevé au niveau national (+10%). Les coûts de traitements sont

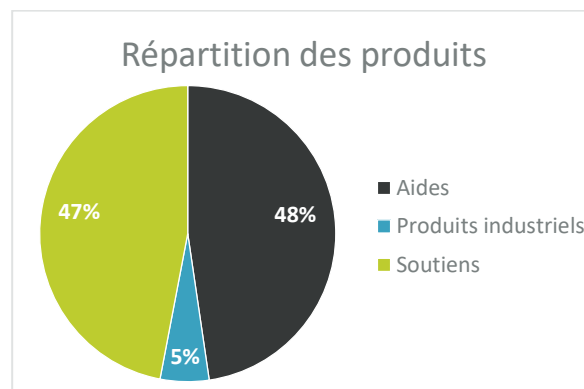
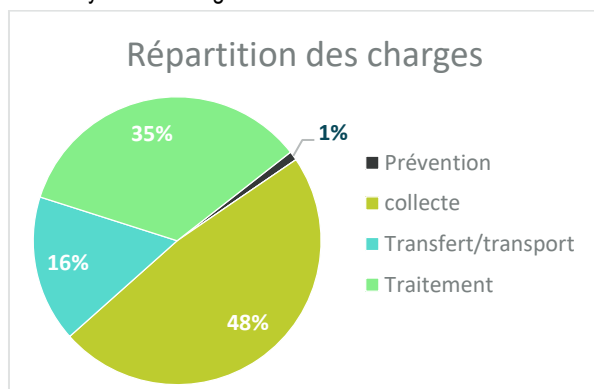
quant à eux un tiers plus élevé à La Réunion par rapport au niveau national.



# Les déchèteries

Le coût moyen aidé 2020 des déchèteries à La Réunion est de **20 €HT par habitant, pour un ratio moyen de 109 kg/hab.** Des chiffres inférieurs à la moyenne nationale, qui était de 22,4€HT/hab. en 2018, pour un ratio moyen de 188 kg/hab..

A La Réunion, entre 2019 et 2020 le ratio moyen a progressé de +15,68 kg/hab. et le coût aidé est passé de 22,24 à 20,30 €HT/hab., soit - 8,7%.



	Coût aidé (€HT/hab.)	€HT/t	Quantité (kg/hab.)	La population
<b>CINOR</b>	18 €	132 €	136	207 487
<b>CIREST</b>	26 €	169 €	153	126 877
<b>TCO</b>	22 €	185 €	120	212 382
<b>CIVIS</b>	22 €	289 €	77	183 404
<b>CASUD</b>	13 €	254 €	52	130 598
<b>Réunion</b>	<b>20 €</b>	<b>186 €</b>	<b>109</b>	<b>860 748</b>
<b>Référentiel National</b>	<b>22 €</b>	<b>120 €</b>	<b>188</b>	

En raison des quantités plus faibles collectées à La Réunion (-42%) par rapport à la moyenne nationale, on observe des coûts aidés en €HT/hab. est inférieur à La Réunion de 9%. Avec des écarts mini-maxi de 12,9 kg/hab. entre les EPCI de La Réunion.

Les quantités collectées (en kg/hab.) fluctuent également fortement entre les collectivités de l'île, avec un écart de 101,5 kg/hab. entre la valeur la plus haute et la valeur la plus basse. Les quantités restent cependant inférieures entre -18% et -72% par rapport au niveau national

A La Réunion, les coûts aidés sont très hétérogènes et présentent donc des écarts importants avec le niveau national, entre -42% et +16%.

**Niveau de service des déchèteries à La Réunion en 2020**

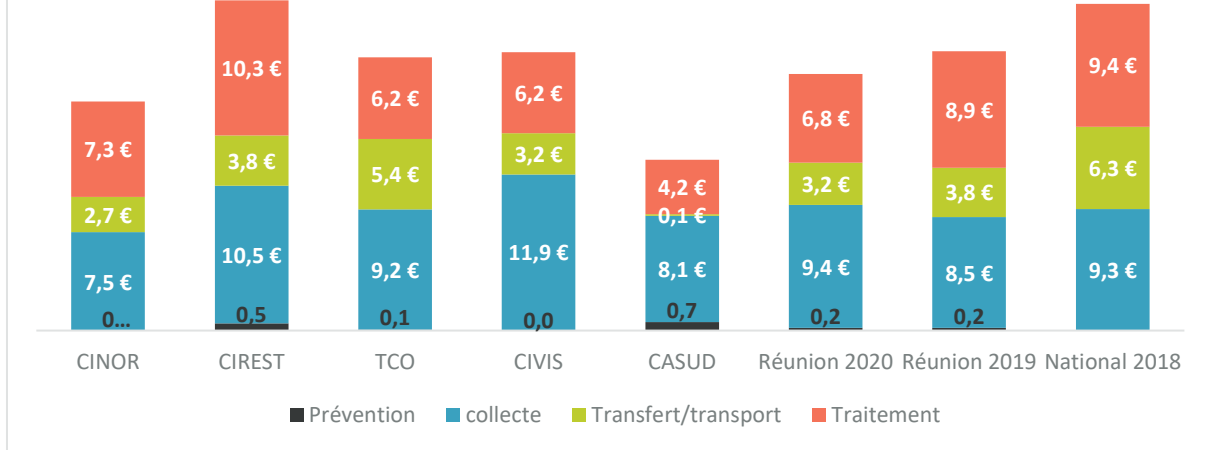
	Population (Matrice des coûts 2020)	Nombre de déchèterie	Indicateur (Population pour 1 déchèterie)
<b>CIINOR</b>	207 487	11	<b>18 862</b>
<b>CIREST</b>	126 877	7	<b>18 125</b>
<b>TCO</b>	212 382	14	<b>15 170</b>
<b>CIVIS</b>	183 404	8	<b>22 926</b>
<b>CASUD</b>	130 598	4	<b>32 650</b>
<b>Réunion</b>	<b>860 748</b>	<b>44</b>	<b>19 562</b>

Le nombre de déchèteries au regard de la population reste inférieur à la recommandation de l'ADEME, qui est d'une déchèterie pour 15 000 habitants. Cependant, une étude de l'AGORAH sur l'accessibilité aux déchèteries a montré que 90% de la population réunionnaise se situe à

moins de 15min d'une déchèterie. Il est important de noter que cette étude ne prend pas en compte la capacité pour l'utilisateur de s'y rendre, notamment par l'accès à un véhicule.



## Décomposition des charges techniques des déchèteries en €HT/hab



Les coûts de collecte en déchèterie restent similaires à ceux observés au niveau national. Cependant, le coût de transfert / traitement est presque 2 fois inférieur au niveau national, alors que le coût de traitement est un

tiers plus faible à La Réunion. Le coût aidé de gestion par habitant des déchets en déchèterie à La Réunion est donc inférieur par rapport aux données nationales.



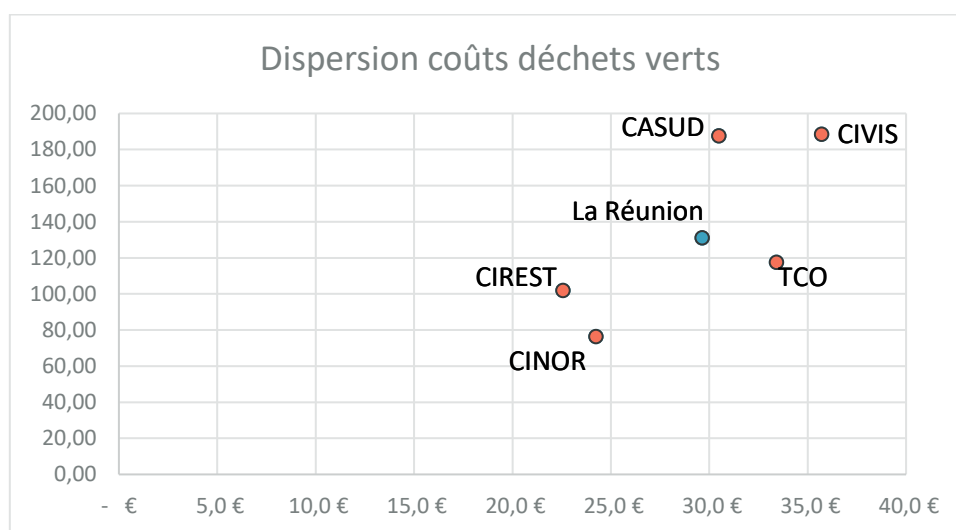
## Les autres flux

A La Réunion, la collecte des déchets verts et des encombrants en porte à porte engendre des coûts de gestion importants pour les EPCI.

En 2020, ce sont en moyenne 131 kg de déchets verts qui ont été collectés en porte à porte, pour un coût de gestion de 29,64 €HT/hab.. Ce qui représente un tiers supérieur aux coûts relatifs à la gestion des RSHV (20,12 €HT/hab.).

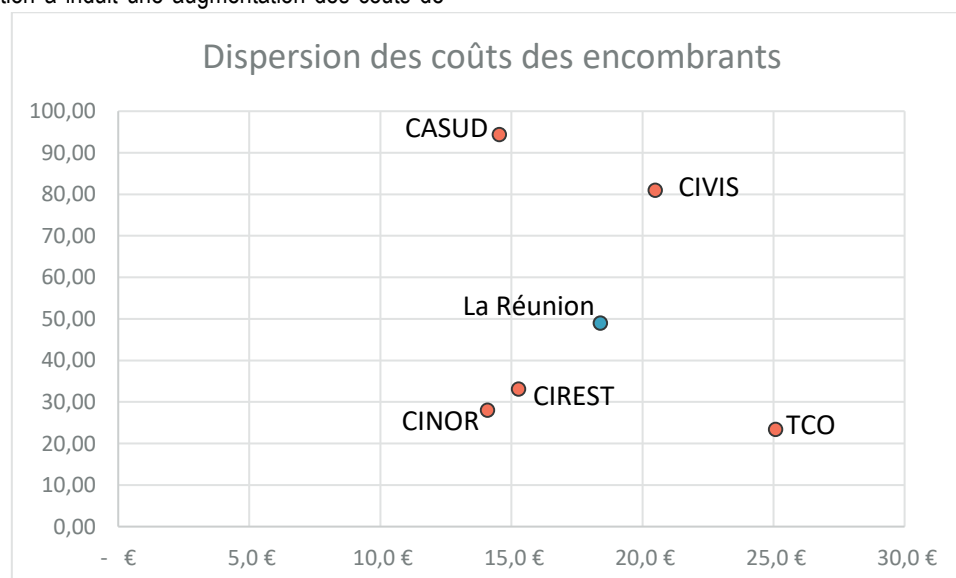
Comparativement à 2019, les quantités collectées augmentent de 10%, alors que le coût de gestion progresse de 4%.

Le coût de gestion est fortement lié aux quantités collectées et au niveau de service. La CIVIS propose l'un des ratios de collecte les plus importants, combiné à un haut niveau de service. Ce qui en fait la collectivité où le coût de gestion des déchets verts en porte à porte est le plus élevé. Parallèlement à cela, la CINOR et la CIREST ont un coût de gestion inférieur en raison de quantités collectées et de fréquences de collecte plus faibles.



En 2020, les quantités d'encombrants ont augmenté de 14,8% par rapport à 2019, pour s'établir à 49 kg/hab.. Cette évolution a induit une augmentation des coûts de

gestion de plus de 3,4%, atteignant aujourd'hui 18,4 €HT/hab..





# Synthèse

## En euro hors taxe par habitant (€HT/hab.)

	OMR	Verre	Recyclable hors verre	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Autres flux	Total
Charges	Fonctionnement	21,6 €						21,6 €
	Prévention	0,9 €	0,0 €	0,2 €	0,2 €	0,2 €	0,03 €	1,9 €
	Précollecte	2,3 €	1,0 €	1,7 €	- €	- €	0,1 €	5,1 €
	Collecte	32,3 €	1,3 €	10,4 €	9,4 €	10,6 €	1,7 €	83,4 €
	Transit / Transport	3,3 €	- €	- €	3,2 €	0,2 €	0,6 €	7,6 €
	Traitement	26,3 €	- €	10,4 €	6,8 €	5,2 €	7,9 €	59,5 €
Produits	Produits industriels	0,1 €	0,0 €	- €	0,1 €	- €	0,5 €	0,7 €
	Soutiens	0,1 €	0,6 €	6,7 €	0,7 €	0,0 €	0,1 €	8,2 €
	Aides	0,2 €	0,1 €	0,2 €	0,7 €	0,0 €	0,0 €	1,5 €
	Coûts aidés HT	72,5 €	2,2 €	20,1 €	20,3 €	18,4 €	29,6 €	5,4 €
Ratio collectés (kg/hab.)	266	16	27	109	131	49	27	625



## En euro hors taxe par tonne (€ HT/ tonne)

	OMR	Verre	Recyclable hors verre	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Autres flux	Total
Fonctionnement	34,2 €							34,2 €
Prévention	3,3 €	2,2 €	9,0 €	1,8 €	3,6 €	2,9 €	1,04 €	24,0 €
Précollecte	8,8 €	65,2 €	61,4 €	- €	- €	- €	3,2 €	138,7 €
Collecte	121,1 €	82,9 €	383,8 €	86,4 €	216,1 €	135,8 €	62,5 €	1 088,6 €
Transit / Transport	12,5 €	- €	- €	29,7 €	3,4 €	4,8 €	8,9 €	59,4 €
Traitement	98,8 €	- €	386,5 €	62,2 €	106,0 €	60,3 €	109,5 €	823,3 €
Produits industriels	0,4 €	0,3 €	- €	0,8 €	- €	- €	18,9 €	20,4 €
Soutiens	0,3 €	36,0 €	249,3 €	6,7 €	1,0 €	- €	3,6 €	297,0 €
Aides	0,7 €	5,4 €	9,0 €	6,8 €	0,4 €	1,5 €	0,2 €	24,2 €
Coûts aidés HT	272,1 €	140,2 €	745,7 €	186,2 €	375,6 €	226,3 €	200,4 €	2 146,3 €
Ratio collectés (kg/hab.)	266	16	27	109	131	49	27	625







agorah

agence d'urbanisme à La Réunion

140, rue Juliette Dodu - CS 91092  
97404 Saint-Denis CEDEX

0262 213 500

[www.agorah.com](http://www.agorah.com)

Crédit photographiques et illustrations: AGORAH

© 2022